



الجمعية المغربية للسياحة البيئية وحماية الطبيعة

Association Marocaine pour l'Ecotourisme et la Protection de la Nature

B.P. 591 Rabat Chellah 10.120, Tél : +212661489329

Email : [info@amepn.ma](mailto:info@amepn.ma), web : [www.amepn.ma](http://www.amepn.ma)

\*\*\*

## Concours "Art et environnement" sous le thème : "Forêts du Maroc"

27 juin 2020

La nature nous inspire et nous procure de la quiétude. C'est une destination de réconciliation avec soi et un retour à la simplicité de la vie, sans oublier bien sûr les multiples fonctions qu'elle joue dans la vie quotidienne de l'ensemble des populations.

La nature doit aussi bénéficier de l'inspiration de l'artiste pour transmettre ses souffrances, son dysfonctionnement, ses appels à la reviviscence et à son droit à la continuité d'offrir ses services à l'humanité.

L'initiative de l'AMEPN d'organiser un concours de peinture en faveur de la nature n'est en fait, que la stimulation à cette inspiration pour donner l'occasion aux artistes-peintres de s'exprimer dans ce sens et faire de leurs pinceaux un support de communication pour la valorisation de la nature et l'appel à un développement durable et équitable.

A l'instar de la première édition, Ce concours est prévu à l'Ecole de l'Education Environnementale et de l'Ecotourisme situé au cœur du parc national d'Ifrane sur le site de Ras El Ma. C'est un espace dédié à l'éducation environnementale et à la sensibilisation sur les problèmes écologiques qui pèsent quotidiennement sur les ressources naturelles. L'idée est de faire de cet espace un carrefour de rappel sur la fragilité des écosystèmes et un moyen d'incitation du grand public au changement du comportement envers la nature et ses composantes. Face à la surexploitation, à la sécheresse et aujourd'hui aux changements climatiques, l'environnement naturel appelle à l'aide !!!

### Règlement du concours

Le concours est ouvert aux peintres marocains qui souhaitent y participer conformément au règlement suivant :

1. Le concours aura lieu à l'Ecole de l'Education Environnementale et de l'Ecotourisme sis à Ras El Ma (à côté du poste forestier), Province d'Ifrane ;
2. Les thèmes du concours sont focalisés strictement sur la nature, la biodiversité, la forêt, l'eau, les paysages naturels, et tous les comportements humains y afférents (positifs et/ou négatifs);
3. Les tableaux sont à réaliser directement sur les murs de l'Ecole de l'Education Environnementale et de l'Ecotourisme ;
4. La date du concours est le samedi **27 juin 2020 de 10h00 à 17h00**;
5. L'arrivée au lieu du concours est à la charge du participant ;
6. Chaque participant doit remplir le formulaire d'inscription et joindre un CV sommaire sur ses réalisations, et l'envoyer à [info@amepn.ma](mailto:info@amepn.ma) pour confirmer sa participation ;
7. La date limite pour l'inscription est le **20 juin 2020 à 18h** ;
8. L'inscription au concours se fait par email à l'adresse : [info@amepn.ma](mailto:info@amepn.ma). Un accusé de réception sera envoyé à chaque participant ;



AMEPN, Membre de l'Union Internationale pour  
la Conservation de la Nature



الجمعية المغربية للسياحة البيئية وحماية الطبيعة

Association Marocaine pour l'Ecotourisme et la Protection de la Nature

B.P. 591 Rabat Chellah 10.120, Tél : +212661489329

Email : [info@amepn.ma](mailto:info@amepn.ma), web : [www.amepn.ma](http://www.amepn.ma)

\*\*\*

9. Chaque participant est invité à ramener son propre matériel de travail ;
10. Les produits de peinture seront fourni par l'AMEPN ;
11. Chaque participant peut choisir lors de sa formulation de demande de participation, le support qu'il souhaite avoir selon les numéros suivants :  
Muraille extérieur (un seul support de 3x2 m<sup>2</sup>), muraille intérieur (3 supports de 1x1.6m<sup>2</sup>), salles thématiques (verte, bleue et atelier : 3 x 3 m<sup>2</sup> chacun. Peut abriter deux participants par salle).
12. Une pause-déjeuner sera offerte par l'AMEPN aux participants ;
13. Le prix réservé à ce concours est d'un montant total de 10.000dh décerné selon la décision d'un jury. Il peut être un, deux ou trois prix comme suit :
  - **Un seul prix** de **10.000dh** remis au meilleur tableau (en cas de jugement unanime des membres de jury), **ou bien**
  - **Deux prix** de **5.000dh** chacun en cas d'égalité de deux participants gagnants ;
  - **Deux prix** de **7.000dh** et **3.000dh** accordés respectivement au premier et au deuxième gagnants, ou
  - **Trois prix** de **5.000dh**, **3.000dh**, **2.000dh** accordés respectivement au premier, deuxième et troisième gagnants.
  - *Les prix seront remis surplace sous forme d'attestation(s) et de chèque(s) libellés au(x) nom(s) du (es) gagnant(s).*



AMEPN, Membre de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature



\*\*\*

## Concours "Art et environnement"

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM ET PRENOM	
DATE DE NAISSANCE	
VILLE	
ADRESSE	
EMAIL	
TEL	
SITWEB	

### CV sommaire du participant

Principales réalisations	Dates

### Choix de participation

Espace murale	Cocher la case
Espace n° 1 : surface 3 x 2 m <sup>2</sup>	
Espace n° 2 : surface 2 x 2 m <sup>2</sup> (minimum 2)	
Espace n° 3 : surface 1 x 1.6 m <sup>2</sup> (minimum 3)	
Espace n° 4 : surface libre (plus de 10m <sup>2</sup> )	

Je compte participer au concours de peinture prévu à Ifrane le 27 juin 2020 dans le cadre du programme "ART & ENVIRONNEMENT" de l'Association Marocaine pour l'Ecotourisme et la Protection de la Nature.

Je confirme avoir lu et accepté les termes de règlement de ce concours et m'engage et le respecter durant tout le processus de la compétition.

Signé : \_\_\_\_\_

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

